

EXAMEN EUROPEEN DE QUALIFICATION 2011

Epreuve D

Partie I

Cette épreuve contient :

* Questions 1 - 8

2011/DI/FR/1 - 5

- Question 1 : 4 points
- Question 2 : 6 points
- Question 3 : 5 points
- Question 4 : 5 points
- Question 5 : 3 points
- Question 6 : 6 points
- Question 7 : 4 points
- Question 8 : 7 points

TOTAL : 40 POINTS

* Annexes : calendriers pour 2009, 2010 et 2011

2011/DI/FR/6 - 8

avec indication des dates auxquelles l'un
au moins des bureaux de réception de l'OEB
ne sera pas ouvert pour recevoir le dépôt des pièces

40 % des points constituant la note pour l'épreuve D sont consacrés à la
partie I et 60% à la partie II.

QUESTION 1

(4 points)

Hier, la société A a reçu de la société B une lettre d'avertissement l'enjoignant d'arrêter la vente de son produit, parce qu'il était compris dans l'étendue de la protection conférée par le brevet européen de B. Par inspection du dossier via le Registre européen des brevets, la société A apprend que la mention de la délivrance a été publiée le 28.04.2010 et que C, concurrent de B, a formé une opposition. La procédure d'opposition est encore en instance.

En outre, la société A connaît un état de la technique destructeur de nouveauté qui, à ce jour, n'a pas été porté à l'attention de l'OEB.

Quelles options a la société A pour obtenir la révocation du brevet par l'OEB ?

QUESTION 2

(6 points)

Votre client a valablement déposé une demande européenne EP1 en tant que premier dépôt comprenant les revendications de dispositif indépendantes 1, 2 et 3. Votre client a reçu de l'OEB une première invitation en date du 09.04.2010, le priant d'indiquer quelles revendications indépendantes devaient faire l'objet d'une recherche, parce que les revendications indépendantes 1, 2 et 3 ne satisfaisaient pas à la règle 43(2) CBE. Les revendications forment ensemble un seul concept inventif général. Votre client n'a pas répondu à la première invitation.

Votre client a reçu, avec l'avis au stade de la recherche européenne, une seconde invitation en vue de remédier aux irrégularités de la demande. La publication du rapport de recherche européenne concernant EP1 a été mentionnée dans le Bulletin européen des brevets le 25.08.2010. Votre client n'a pas répondu à la seconde invitation. La requête en examen n'a pas été présentée.

- a) Quand le délai prévu pour répondre à chacune des première et seconde invitations a-t-il expiré ? Est-il encore possible de répondre à ces invitations ?
- b) Votre client a l'intention de modifier la demande EP1 de sorte que l'examen soit effectué sur la base de la revendication initiale 3. Que conseillez-vous à votre client pour obtenir la protection de l'objet de la revendication 3 ?

QUESTION 3

(5 points)

Votre client a déposé une demande de brevet internationale PCT1 le 01.12.2010, quelques jours avant de présenter son invention à une conférence. PCT1 a été déposée à l'OEB en tant qu'office récepteur et revendiquait la priorité d'une demande de brevet belge valablement déposée le 01.12.2009, la dernière version du formulaire PCT/RO/101 a été utilisée. La demande de brevet belge ainsi que la demande de brevet internationale ont été déposées en français.

Les quatre dernières pages de la demande de brevet internationale PCT1 contenant les revendications n'ont pas été transmises suite à une erreur de la part de votre client. L'OEB a envoyé une lettre datée du 15.12.2010, informant votre client que les exigences de l'article 11(1) PCT pour l'attribution d'une date de dépôt n'étaient pas remplies. L'OEB n'a envoyé aucune autre notification. Votre client n'a pas réagi à la lettre de l'OEB.

Aujourd'hui, le 01.03.2011, votre client vous demande si le 01.12.2010 peut être conservé comme date de dépôt de PCT1.

QUESTION 4

(5 points)

Le titulaire espagnol P, ayant son domicile au Royaume-Uni, a un brevet européen EP qui contient seulement deux revendications 1 et 2. La mention de la délivrance de EP a été publiée le 02.06.2010.

Votre client C a informé P que l'objet des revendications 1 et 2 de EP n'est pas nouveau au vu d'une publication X.

En réaction, P a demandé à l'OEB, le 02.12.2010, la limitation de EP à l'objet de la revendication 2 telle que délivrée. C estime encore que le document X est destructeur de nouveauté pour l'objet de la revendication 2 telle que délivrée.

- a) Quelles sont les taxes afférentes à cette limitation ?
- b) C a préparé des observations de tiers concernant l'absence de nouveauté de l'objet de la revendication 2 telle que délivrée et vous demande conseil.

QUESTION 5

(3 points)

Aujourd'hui, vous avez reçu un fax de votre client vous informant qu'il souhaitait obtenir un brevet européen concernant l'objet Y. Il vous a également fait savoir qu'aujourd'hui, il a exposé Y lors d'un colloque et qu'il avait déposé, en octobre 2009, une demande de brevet islandais IS1 décrivant Y. Il vous a également informé qu'il avait retiré IS1 bien avant la publication en raison d'une crise financière. Il ne vous a pas fourni de copie de IS1, mais vous a indiqué le numéro de la demande IS1.

Vous ne pourrez recontacter votre client que la semaine prochaine.

Est-il possible d'obtenir pour l'objet Y une protection par un brevet européen ?

QUESTION 6

(6 points)

Le 02.07.2009, un demandeur US a dûment déposé auprès de l'USPTO une demande internationale en anglais contenant 17 revendications et revendiquant la priorité d'une demande nationale US déposée le 03.07.2008. La demande internationale a fait l'objet d'une recherche par l'USPTO et a été publiée en même temps que son rapport de recherche en janvier 2010. Aujourd'hui, le 01.03.2011, le demandeur vous appelle et souhaite entrer en phase européenne sans aucune modification.

Que faut-il faire, et quand, et quelles sont les taxes à acquitter ?

QUESTION 7

(4 points)

Le titulaire de brevet P a un brevet européen EP avec une revendication A pour les Etats contractants DE et FR, ainsi qu'une revendication B pour les Etats contractants AT et BE. La revendication A comprend toutes les caractéristiques de la revendication B ainsi qu'une caractéristique supplémentaire X. L'opposant O a dûment formé une opposition à l'encontre du brevet dans son intégralité en faisant valoir l'absence de nouveauté. Le brevet a été révoqué parce que l'objet de la revendication B a été considéré comme dépourvu de nouveauté. Pendant la procédure de recours, le requérant P demande que le brevet soit maintenu avec la revendication A pour tous les Etats, à savoir DE, FR, AT et BE. L'intimé O remarque seulement à présent que la caractéristique X n'était pas divulguée initialement et soulève une objection en ce sens.

A supposer que la caractéristique X n'était pas divulguée initialement, le brevet européen comprenant la revendication A peut-il être maintenu dans la procédure devant l'OEB ?

QUESTION 8

(7 points)

Le 01.03.2010, votre client a déposé pour son invention IN1 une demande de brevet français FR1, et le 22.10.2010, une demande de brevet européen EP1. Un article publié le 12.03.2010 divulguait l'invention IN1. Aujourd'hui, le 01.03.2011, votre client vous informe qu'il a reçu de l'OEB une notification en date du 04.01.2011 l'invitant à déposer un dessin manquant. Le dessin manquant concerne un état de la technique qui n'est pas pertinent pour l'invention IN1. Il vous informe également que pour EP1, il a par inadvertance revendiqué, au lieu de la priorité de FR1, la priorité d'une autre demande de brevet français FR2 déposée le 22.10.2009 et divulguant une autre invention IN2.

Le demandeur ne veut pas déposer une nouvelle demande EP et vous demande conseil.

Annexe 1

2009

janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
jeu. 01	dim. 01	dim. 01	mer. 01	ven. 01	lun. 01	mer. 01	sam. 01	mar. 01	jeu. 01	dim. 01	mar. 01
ven. 02	lun. 02	lun. 02	jeu. 02	sam. 02	mar. 02	jeu. 02	dim. 02	mer. 02	ven. 02	lun. 02	mer. 02
sam. 03	mar. 03	mar. 03	ven. 03	dim. 03	mer. 03	ven. 03	lun. 03	jeu. 03	sam. 03	mar. 03	jeu. 03
dim. 04	mer. 04	mer. 04	sam. 04	lun. 04	jeu. 04	sam. 04	mar. 04	ven. 04	dim. 04	mer. 04	ven. 04
lun. 05	jeu. 05	jeu. 05	dim. 05	mar. 05	ven. 05	dim. 05	mer. 05	sam. 05	lun. 05	jeu. 05	sam. 05
mar. 06	ven. 06	ven. 06	lun. 06	mer. 06	sam. 06	lun. 06	jeu. 06	dim. 06	mar. 06	ven. 06	dim. 06
mer. 07	sam. 07	sam. 07	mar. 07	jeu. 07	dim. 07	mar. 07	ven. 07	lun. 07	mer. 07	sam. 07	lun. 07
jeu. 08	dim. 08	dim. 08	mer. 08	ven. 08	lun. 08	mer. 08	sam. 08	mar. 08	jeu. 08	dim. 08	mar. 08
ven. 09	lun. 09	lun. 09	jeu. 09	sam. 09	mar. 09	jeu. 09	dim. 09	mer. 09	ven. 09	lun. 09	mer. 09
sam. 10	mar. 10	mar. 10	ven. 10	dim. 10	mer. 10	ven. 10	lun. 10	jeu. 10	sam. 10	mar. 10	jeu. 10
dim. 11	mer. 11	mer. 11	sam. 11	lun. 11	jeu. 11	sam. 11	mar. 11	ven. 11	dim. 11	mer. 11	ven. 11
lun. 12	jeu. 12	jeu. 12	dim. 12	mar. 12	ven. 12	dim. 12	mer. 12	sam. 12	lun. 12	jeu. 12	sam. 12
mar. 13	ven. 13	ven. 13	lun. 13	mer. 13	sam. 13	lun. 13	jeu. 13	dim. 13	mar. 13	ven. 13	dim. 13
mer. 14	sam. 14	sam. 14	mar. 14	jeu. 14	dim. 14	mar. 14	ven. 14	lun. 14	mer. 14	sam. 14	lun. 14
jeu. 15	dim. 15	dim. 15	mer. 15	ven. 15	lun. 15	mer. 15	sam. 15	mar. 15	jeu. 15	dim. 15	mar. 15
ven. 16	lun. 16	lun. 16	jeu. 16	sam. 16	mar. 16	jeu. 16	dim. 16	mer. 16	ven. 16	lun. 16	mer. 16
sam. 17	mar. 17	mar. 17	ven. 17	dim. 17	mer. 17	ven. 17	lun. 17	jeu. 17	sam. 17	mar. 17	jeu. 17
dim. 18	mer. 18	mer. 18	sam. 18	lun. 18	jeu. 18	sam. 18	mar. 18	ven. 18	dim. 18	mer. 18	ven. 18
lun. 19	jeu. 19	jeu. 19	dim. 19	mar. 19	ven. 19	dim. 19	mer. 19	sam. 19	lun. 19	jeu. 19	sam. 19
mar. 20	ven. 20	ven. 20	lun. 20	mer. 20	sam. 20	lun. 20	jeu. 20	dim. 20	mar. 20	ven. 20	dim. 20
mer. 21	sam. 21	sam. 21	mar. 21	jeu. 21	dim. 21	mar. 21	ven. 21	lun. 21	mer. 21	sam. 21	lun. 21
jeu. 22	dim. 22	dim. 22	mer. 22	ven. 22	lun. 22	mer. 22	sam. 22	mar. 22	jeu. 22	dim. 22	mar. 22
ven. 23	lun. 23	lun. 23	jeu. 23	sam. 23	mar. 23	jeu. 23	dim. 23	mer. 23	ven. 23	lun. 23	mer. 23
sam. 24	mar. 24	mar. 24	ven. 24	dim. 24	mer. 24	ven. 24	lun. 24	jeu. 24	sam. 24	mar. 24	jeu. 24
dim. 25	mer. 25	mer. 25	sam. 25	lun. 25	jeu. 25	sam. 25	mar. 25	ven. 25	dim. 25	mer. 25	ven. 25
lun. 26	jeu. 26	jeu. 26	dim. 26	mar. 26	ven. 26	dim. 26	mer. 26	sam. 26	lun. 26	jeu. 26	sam. 26
mar. 27	ven. 27	ven. 27	lun. 27	mer. 27	sam. 27	lun. 27	jeu. 27	dim. 27	mar. 27	ven. 27	dim. 27
mer. 28	sam. 28	sam. 28	mar. 28	jeu. 28	dim. 28	mar. 28	ven. 28	lun. 28	mer. 28	sam. 28	lun. 28
jeu. 29		dim. 29	mer. 29	ven. 29	lun. 29	mer. 29	sam. 29	mar. 29	jeu. 29	dim. 29	mar. 29
ven. 30		lun. 30	jeu. 30	sam. 30	mar. 30	jeu. 30	dim. 30	mer. 30	ven. 30	lun. 30	mer. 30
sam. 31		mar. 31		dim. 31		ven. 31	lun. 31		sam. 31		jeu. 31

Tage / Days / Jours		München Munich	Den Haag The Hague La Haye	Berlin
Neujahr - New Year's Day - Nouvel An	01.01.2009	x	x	x
Brückentag - Bridging Day - Pont	02.01.2009	x	x	x
Heilige Drei Könige - Epiphany - Epiphanie	06.01.2009	x		
Karfreitag - Good Friday - Vendredi Saint	10.04.2009	x	x	x
Ostermontag - Easter Monday - Lundi de Pâques	13.04.2009	x	x	x
Nationalfeiertag - National Holiday - Fête nationale	30.04.2009		x	
Maifeiertag - May Day - Fête du Travail	01.05.2009	x	x	x
Tag der Befreiung - Liberation Day - Journée de la Libération	05.05.2009		x	
Christi Himmelfahrt - Ascension Day - Ascension	21.05.2009	x	x	x
Brückentag - Bridging Day - Pont	22.05.2009	x	x	x
Pfingstmontag - Whit Monday - Lundi de Pentecôte	01.06.2009	x	x	x
Fronleichnam - Corpus Christi - Fête-Dieu	11.06.2009	x		
Heiliger Abend - Christmas Eve - Vieille de Noël	24.12.2009	x	x	x
1. Weihnachtstag - Christmas Day - Noël	25.12.2009	x	x	x
Silvester - New Year's Eve - Saint-Sylvestre	31.12.2009	x	x	x

Annexe 2

2010

janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
ven. 01	lun. 01	lun. 01	jeu. 01	sam. 01	mar. 01	jeu. 01	dim. 01	mer. 01	ven. 01	lun. 01	mer. 01
sam. 02	mar. 02	mar. 02	ven. 02	dim. 02	mer. 02	ven. 02	lun. 02	jeu. 02	sam. 02	mar. 02	jeu. 02
dim. 03	mer. 03	mer. 03	sam. 03	lun. 03	jeu. 03	sam. 03	mar. 03	ven. 03	dim. 03	mer. 03	ven. 03
lun. 04	jeu. 04	jeu. 04	dim. 04	mar. 04	ven. 04	dim. 04	mer. 04	sam. 04	lun. 04	jeu. 04	sam. 04
mar. 05	ven. 05	ven. 05	lun. 05	mer. 05	sam. 05	lun. 05	jeu. 05	dim. 05	mar. 05	ven. 05	dim. 05
mer. 06	sam. 06	sam. 06	mar. 06	jeu. 06	dim. 06	mar. 06	ven. 06	lun. 06	mer. 06	sam. 06	lun. 06
jeu. 07	dim. 07	dim. 07	mer. 07	ven. 07	lun. 07	mer. 07	sam. 07	mar. 07	jeu. 07	dim. 07	mar. 07
ven. 08	lun. 08	lun. 08	jeu. 08	sam. 08	mar. 08	jeu. 08	dim. 08	mer. 08	ven. 08	lun. 08	mer. 08
sam. 09	mar. 09	mar. 09	ven. 09	dim. 09	mer. 09	ven. 09	lun. 09	jeu. 09	sam. 09	mar. 09	jeu. 09
dim. 10	mer. 10	mer. 10	sam. 10	lun. 10	jeu. 10	sam. 10	mar. 10	ven. 10	dim. 10	mer. 10	ven. 10
lun. 11	jeu. 11	jeu. 11	dim. 11	mar. 11	ven. 11	dim. 11	mer. 11	sam. 11	lun. 11	jeu. 11	sam. 11
mar. 12	ven. 12	ven. 12	lun. 12	mer. 12	sam. 12	lun. 12	jeu. 12	dim. 12	mar. 12	ven. 12	dim. 12
mer. 13	sam. 13	sam. 13	mar. 13	jeu. 13	dim. 13	mar. 13	ven. 13	lun. 13	mer. 13	sam. 13	lun. 13
jeu. 14	dim. 14	dim. 14	mer. 14	ven. 14	lun. 14	mer. 14	sam. 14	mar. 14	jeu. 14	dim. 14	mar. 14
ven. 15	lun. 15	lun. 15	jeu. 15	sam. 15	mar. 15	jeu. 15	dim. 15	mer. 15	ven. 15	lun. 15	mer. 15
sam. 16	mar. 16	mar. 16	ven. 16	dim. 16	mer. 16	ven. 16	lun. 16	jeu. 16	sam. 16	mar. 16	jeu. 16
dim. 17	mer. 17	mer. 17	sam. 17	lun. 17	jeu. 17	sam. 17	mar. 17	ven. 17	dim. 17	mer. 17	ven. 17
lun. 18	jeu. 18	jeu. 18	dim. 18	mar. 18	ven. 18	dim. 18	mer. 18	sam. 18	lun. 18	jeu. 18	sam. 18
mar. 19	ven. 19	ven. 19	lun. 19	mer. 19	sam. 19	lun. 19	jeu. 19	dim. 19	mar. 19	ven. 19	dim. 19
mer. 20	sam. 20	sam. 20	mar. 20	jeu. 20	dim. 20	mar. 20	ven. 20	lun. 20	mer. 20	sam. 20	lun. 20
jeu. 21	dim. 21	dim. 21	mer. 21	ven. 21	lun. 21	mer. 21	sam. 21	mar. 21	jeu. 21	dim. 21	mar. 21
ven. 22	lun. 22	lun. 22	jeu. 22	sam. 22	mar. 22	jeu. 22	dim. 22	mer. 22	ven. 22	lun. 22	mer. 22
sam. 23	mar. 23	mar. 23	ven. 23	dim. 23	mer. 23	ven. 23	lun. 23	jeu. 23	sam. 23	mar. 23	jeu. 23
dim. 24	mer. 24	mer. 24	sam. 24	lun. 24	jeu. 24	sam. 24	mar. 24	ven. 24	dim. 24	mer. 24	ven. 24
lun. 25	jeu. 25	jeu. 25	dim. 25	mar. 25	ven. 25	dim. 25	mer. 25	sam. 25	lun. 25	jeu. 25	sam. 25
mar. 26	ven. 26	ven. 26	lun. 26	mer. 26	sam. 26	lun. 26	jeu. 26	dim. 26	mar. 26	ven. 26	dim. 26
mer. 27	sam. 27	sam. 27	mar. 27	jeu. 27	dim. 27	mar. 27	ven. 27	lun. 27	mer. 27	sam. 27	lun. 27
jeu. 28	dim. 28	dim. 28	mer. 28	ven. 28	lun. 28	mer. 28	sam. 28	mar. 28	jeu. 28	dim. 28	mar. 28
ven. 29		lun. 29	jeu. 29	sam. 29	mar. 29	jeu. 29	dim. 29	mer. 29	ven. 29	lun. 29	mer. 29
sam. 30		mar. 30	ven. 30	dim. 30	mer. 30	ven. 30	lun. 30	jeu. 30	sam. 30	mar. 30	jeu. 30
dim. 31		mer. 31		lun. 31		sam. 31	mar. 31		dim. 31		ven. 31

Tage / Days / Jours		München Munich	Den Haag The Hague La Haye	Berlin
Neujahr - New Year's Day - Nouvel An	01.01.2010	x	x	x
Heilige Drei Könige - Epiphany - Epiphanie	06.01.2010	x		
Karfreitag - Good Friday - Vendredi Saint	02.04.2010	x	x	x
Ostermontag - Easter Monday - Lundi de Pâques	05.04.2010	x	x	x
Nationalfeiertag - National Holiday - Fête nationale	30.04.2010		x	
Tag der Befreiung - Liberation Day - Journée de la Libération	05.05.2010		x	
Christi Himmelfahrt - Ascension Day - Ascension	13.05.2010	x	x	x
Brückentag - Bridging Day - Pont	14.05.2010	x	x	x
Pfingstmontag - Whit Monday - Lundi de Pentecôte	24.05.2010	x	x	x
Fronleichnam - Corpus Christi - Fête-Dieu	03.06.2010	x		
Allerheiligen - All Saints' Day - Toussaint	01.11.2010	x		
Heiliger Abend - Christmas Eve - Vieille de Noël	24.12.2010	x	x	x
Silvester - New Year's Eve - Saint-Sylvestre	31.12.2010	x	x	x

Annexe 3

2011

janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
sam. 01	mar. 01	mar. 01	ven. 01	dim. 01	mer. 01	ven. 01	lun. 01	jeu. 01	sam. 01	mar. 01	jeu. 01
dim. 02	mer. 02	mer. 02	sam. 02	lun. 02	jeu. 02	sam. 02	mar. 02	ven. 02	dim. 02	mer. 02	ven. 02
lun. 03	jeu. 03	jeu. 03	dim. 03	mar. 03	ven. 03	dim. 03	mer. 03	sam. 03	lun. 03	jeu. 03	sam. 03
mar. 04	ven. 04	ven. 04	lun. 04	mer. 04	sam. 04	lun. 04	jeu. 04	dim. 04	mar. 04	ven. 04	dim. 04
mer. 05	sam. 05	sam. 05	mar. 05	jeu. 05	dim. 05	mar. 05	ven. 05	lun. 05	mer. 05	sam. 05	lun. 05
jeu. 06	dim. 06	dim. 06	mer. 06	ven. 06	lun. 06	mer. 06	sam. 06	mar. 06	jeu. 06	dim. 06	mar. 06
ven. 07	lun. 07	lun. 07	jeu. 07	sam. 07	mar. 07	jeu. 07	dim. 07	mer. 07	ven. 07	lun. 07	mer. 07
sam. 08	mar. 08	mar. 08	ven. 08	dim. 08	mer. 08	ven. 08	lun. 08	jeu. 08	sam. 08	mar. 08	jeu. 08
dim. 09	mer. 09	mer. 09	sam. 09	lun. 09	jeu. 09	sam. 09	mar. 09	ven. 09	dim. 09	mer. 09	ven. 09
lun. 10	jeu. 10	jeu. 10	dim. 10	mar. 10	ven. 10	dim. 10	mer. 10	sam. 10	lun. 10	jeu. 10	sam. 10
mar. 11	ven. 11	ven. 11	lun. 11	mer. 11	sam. 11	lun. 11	jeu. 11	dim. 11	mar. 11	ven. 11	dim. 11
mer. 12	sam. 12	sam. 12	mar. 12	jeu. 12	dim. 12	mar. 12	ven. 12	lun. 12	mer. 12	sam. 12	lun. 12
jeu. 13	dim. 13	dim. 13	mer. 13	ven. 13	lun. 13	mer. 13	sam. 13	mar. 13	jeu. 13	dim. 13	mar. 13
ven. 14	lun. 14	lun. 14	jeu. 14	sam. 14	mar. 14	jeu. 14	dim. 14	mer. 14	ven. 14	lun. 14	mer. 14
sam. 15	mar. 15	mar. 15	ven. 15	dim. 15	mer. 15	ven. 15	lun. 15	jeu. 15	sam. 15	mar. 15	jeu. 15
dim. 16	mer. 16	mer. 16	sam. 16	lun. 16	jeu. 16	sam. 16	mar. 16	ven. 16	dim. 16	mer. 16	ven. 16
lun. 17	jeu. 17	jeu. 17	dim. 17	mar. 17	ven. 17	dim. 17	mer. 17	sam. 17	lun. 17	jeu. 17	sam. 17
mar. 18	ven. 18	ven. 18	lun. 18	mer. 18	sam. 18	lun. 18	jeu. 18	dim. 18	mar. 18	ven. 18	dim. 18
mer. 19	sam. 19	sam. 19	mar. 19	jeu. 19	dim. 19	mar. 19	ven. 19	lun. 19	mer. 19	sam. 19	lun. 19
jeu. 20	dim. 20	dim. 20	mer. 20	ven. 20	lun. 20	mer. 20	sam. 20	mar. 20	jeu. 20	dim. 20	mar. 20
ven. 21	lun. 21	lun. 21	jeu. 21	sam. 21	mar. 21	jeu. 21	dim. 21	mer. 21	ven. 21	lun. 21	mer. 21
sam. 22	mar. 22	mar. 22	ven. 22	dim. 22	mer. 22	ven. 22	lun. 22	jeu. 22	sam. 22	mar. 22	jeu. 22
dim. 23	mer. 23	mer. 23	sam. 23	lun. 23	jeu. 23	sam. 23	mar. 23	ven. 23	dim. 23	mer. 23	ven. 23
lun. 24	jeu. 24	jeu. 24	dim. 24	mar. 24	ven. 24	dim. 24	mer. 24	sam. 24	lun. 24	jeu. 24	sam. 24
mar. 25	ven. 25	ven. 25	lun. 25	mer. 25	sam. 25	lun. 25	jeu. 25	dim. 25	mar. 25	ven. 25	dim. 25
mer. 26	sam. 26	sam. 26	mar. 26	jeu. 26	dim. 26	mar. 26	ven. 26	lun. 26	mer. 26	sam. 26	lun. 26
jeu. 27	dim. 27	dim. 27	mer. 27	ven. 27	lun. 27	mer. 27	sam. 27	mar. 27	jeu. 27	dim. 27	mar. 27
ven. 28	lun. 28	lun. 28	jeu. 28	sam. 28	mar. 28	jeu. 28	dim. 28	mer. 28	ven. 28	lun. 28	mer. 28
sam. 29		mar. 29	ven. 29	dim. 29	mer. 29	ven. 29	lun. 29	jeu. 29	sam. 29	mar. 29	jeu. 29
dim. 30		mer. 30	sam. 30	lun. 30	jeu. 30	sam. 30	mar. 30	ven. 30	dim. 30	mer. 30	ven. 30
lun. 31		jeu. 31		mar. 31		dim. 31	mer. 31		lun. 31		sam. 31

Tage / Days / Jours		München Munich	Den Haag The Hague La Haye	Berlin
Heilige Drei Könige - Epiphany - Epiphanie	06.01.2011	x		
Karfreitag - Good Friday - Vendredi Saint	22.04.2011	x	x	x
Ostermontag - Easter Monday - Lundi de Pâques	25.04.2011	x	x	x
Tag der Befreiung - Liberation Day - Journée de la Libération	05.05.2011		x	
Christi Himmelfahrt - Ascension Day - Ascension	02.06.2011	x	x	x
Brückentag - Bridging Day - Pont	03.06.2011	x	x	x
Pfingstmontag - Whit Monday - Lundi de Pentecôte	13.06.2011	x	x	x
Fronleichnam - Corpus Christi - Fête-Dieu	23.06.2011	x		
Mariä Himmelfahrt - Assumption Day - Assomption	15.08.2011	x		
Tag der Deutschen Einheit - Day of German Unity - Fête Nationale	03.10.2011	x		x
Allerheiligen - All Saints' Day - Toussaint	01.11.2011	x		
2. Weihnachtstag - Boxing Day - Lendemain de Noël	26.12.2011	x	x	x